

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5505>



MUTATIONS 2018 : MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Date de mise en ligne : dimanche 4 mars 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Syndicat national des enseignants de Second degré



La période de saisie des vœux sur le serveur SIAM pour participer au mouvement intra-académique est fixée **du lundi 19 mars (12h) au mardi 03 avril 2018 (12h)**

Pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

- **une réunion d'information le mercredi 14 mars** à la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône (à 15h)
- **des rendez-vous personnalisés** lors de leurs permanences.

Cliquez sur la vignette ci-dessous pour accéder à tous les renseignements nécessaires (dates des permanences, numéros de téléphone, adresses ...)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Mutations intra 2018

cliquez sur le lien suivant pour lire le compte-rendu du Groupe de Travail du 20 décembre 2018 :

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5478>

La circulaire académique présente les règles du mouvement 2017. **Pensez** à la consulter afin de préparer votre demande en prenant conseil auprès des commissaires paritaires du SNES FSU.

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5492>

Le lien suivant concerne les groupements de communes 2018

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5504>



Fédération Syndicale Unitaire